

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, novembre 2024

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 30 janvier 2025

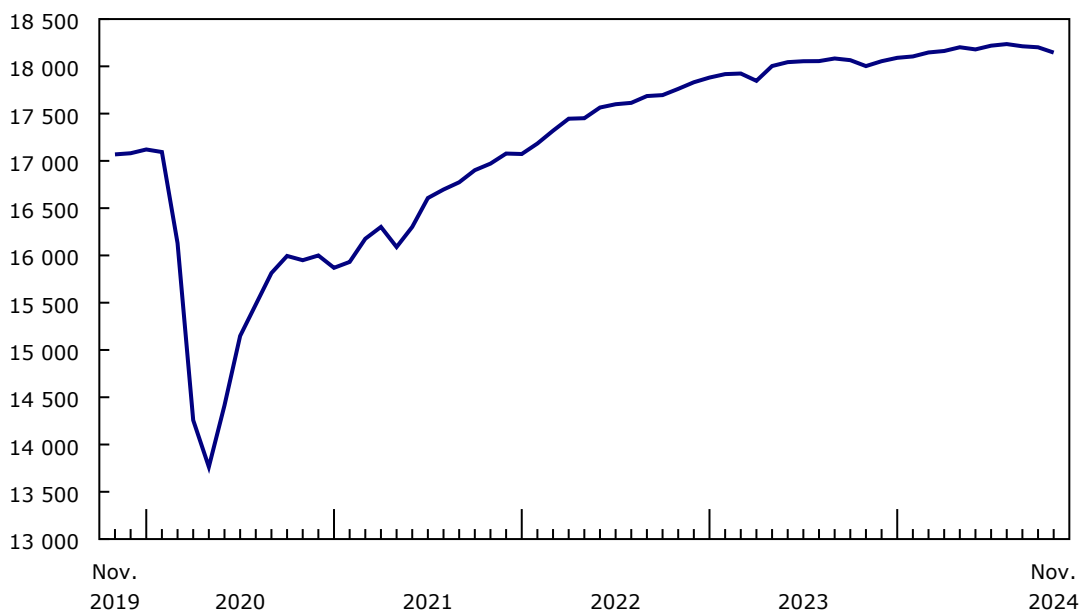
Le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux de leur employeur, mesuré en tant qu'« emploi salarié » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a diminué de 56 100 (-0,3 %) en novembre, après avoir peu varié pendant trois mois consécutifs. Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié était en hausse de 142 900 (+0,8 %) en novembre.

Les services postaux, qui font partie du secteur du transport et de l'entreposage, ont enregistré un recul de 38 200 (-48,7 %) en novembre, en lien avec une grève déclenchée au cours du mois. Conformément au concept d'« emploi salarié » de l'enquête, les personnes qui sont en grève pendant toute la semaine de référence de l'enquête sont exclues du décompte des emplois salariés pour le mois. Si on ne tient pas compte de la baisse enregistrée dans ce groupe, la diminution globale de l'emploi salarié à l'échelle nationale s'est établie à 17 900 (-0,1 %) en novembre.

Graphique 1

L'emploi salarié diminue en novembre, après avoir peu varié pendant trois mois

emploi salarié (milliers)



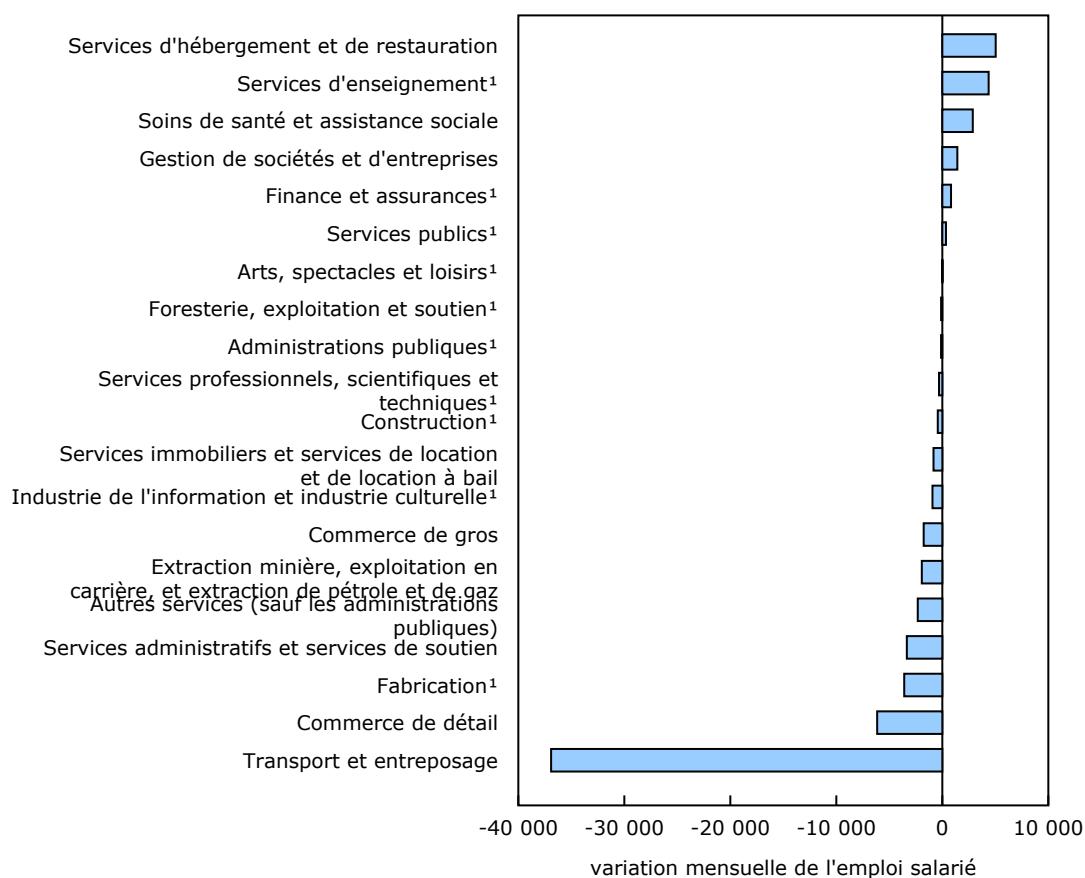
Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

En plus du transport et de l'entreposage (-36 900; -4,3 %), six autres secteurs ont affiché des baisses du nombre d'emplois salariés en novembre, y compris le commerce de détail (-6 100; -0,3 %); les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (-3 300; -0,4 %) et les autres services (sauf les administrations publiques) (-2 300; -0,4 %). Ces baisses ont été contrebalancées en partie par les hausses observées dans les services d'hébergement et de restauration (+5 000; +0,4 %), dans les soins de santé et l'assistance sociale (+2 900; +0,1 %) et dans la gestion de sociétés et d'entreprises (+1 400; +1,2 %). Les 10 autres secteurs ont enregistré peu de variation.

Parallèlement, le nombre de postes vacants a peu varié en novembre, s'établissant à 518 200, après avoir reculé de 14 300 (-2,7 %) en octobre et peu varié en septembre.



Graphique 2
En novembre, l'emploi salarié diminue dans sept secteurs et augmente dans trois autres



1. Les variations de l'emploi salarié ne sont pas statistiquement significatives.

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

Une grève a une incidence sur le secteur du transport et de l'entreposage en novembre 2024

En novembre 2024, un certain nombre de syndicats partout au Canada ont déclenché des grèves. Au nombre de ces syndicats figuraient de nombreux syndicats représentant des travailleurs des ports de Vancouver et de Montréal et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Bien que la plupart des conflits de travail soient survenus pendant les deux premières semaines de novembre, le STTP, un syndicat représentant près de 55 000 travailleurs/travailleuses des postes au Canada, a amorcé une grève le 15 novembre.

Conformément aux concepts de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) qui sont énoncés dans le [Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail](#), la définition d'un « employé salarié » exclut les personnes qui sont en grève pendant toute la semaine de référence de l'EERH. La semaine de référence des estimations de l'EERH correspond aux sept derniers jours du mois de référence. Ainsi, le groupe des services postaux, qui fait partie du secteur du transport et de l'entreposage, a affiché une baisse de l'emploi salarié en novembre. Cette variation devrait être temporaire étant donné que la grève a cessé depuis.

Les grèves touchant les ports de Vancouver et de Montréal ont eu lieu avant la semaine de référence de l'EERH et n'ont pas eu d'incidence sur les estimations de l'EERH.

L'emploi salarié dans le commerce de détail poursuit sa tendance à la baisse depuis janvier 2024

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur du commerce de détail a diminué de 6 100 (-0,3 %) en novembre, après avoir peu varié en octobre et reculé de 8 400 (-0,4 %) en septembre. L'emploi salarié dans ce secteur a généralement suivi une tendance à la baisse depuis janvier 2024, affichant une perte nette de 30 600 (-1,5 %) au cours de la période.

En novembre, la baisse mensuelle enregistrée dans le secteur a été principalement attribuable aux détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie (-2 200; -1,1 %) et aux détaillants de marchandises diverses (-1 500; -0,6 %). Ces deux sous-secteurs ont représenté 23,3 % du nombre total d'emplois salariés dans le secteur du commerce de détail en novembre.

Le nombre d'emplois salariés suit une tendance à la baisse dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement

L'emploi salarié dans le secteur des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement a reculé de 3 300 (-0,4 %) en novembre, après avoir peu varié pendant deux mois. Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans ce secteur était en baisse de 19 700 (-2,4 %) en novembre.

Les services d'emploi (-11 500; -5,8 %) ont contribué le plus à la diminution sur 12 mois observée dans le secteur en novembre. Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à placer les candidats en emploi et à aider les employeurs à trouver des travailleurs pour répondre à des besoins de main-d'œuvre temporaires.

Les services d'hébergement et de restauration affichent une hausse du nombre d'emplois salariés

En novembre, l'emploi salarié dans le secteur des services d'hébergement et de restauration a progressé de 5 000 (+0,4 %), après avoir peu varié en octobre et reculé de 8 400 (-0,6 %) en septembre. L'augmentation de novembre était la plus forte hausse mensuelle observée depuis avril 2023.

Par rapport à un an plus tôt, le nombre d'emplois salariés affichait une légère baisse dans les services d'hébergement et de restauration (-1 400; -0,1 %) en novembre 2024. La diminution sur 12 mois enregistrée dans les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint (-5 600; -0,6 %) a été atténuée par la hausse observée dans les services de restauration spéciaux (+4 500; +6,3 %), notamment les services de restauration contractuels, les traiteurs ainsi que les cantines et les comptoirs mobiles.

L'emploi salarié augmente dans les soins de santé et l'assistance sociale en novembre

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a progressé de 2 900 (+0,1 %) en novembre, après avoir augmenté de 6 000 (+0,2 %) en octobre. Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans le secteur était en hausse de 76 200 (+3,3 %) en novembre.

Les hausses mensuelles enregistrées en novembre se sont concentrées dans les établissements de soins infirmiers (+2 000; +0,8 %) et dans les hôpitaux généraux et les hôpitaux de soins chirurgicaux (+1 900; +0,3 %). Ensemble, ces deux groupes ont représenté plus du tiers (37,2 %) du nombre total d'emplois salariés dans les soins de santé et l'assistance sociale en novembre.

La rémunération hebdomadaire moyenne continue d'augmenter par rapport à un an plus tôt

Comparativement à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 5,0 % pour atteindre 1 286 \$ en novembre, après avoir augmenté de 5,2 % en octobre. En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires, de la composition de l'emploi et des heures travaillées ainsi que les effets de l'année de base.

Par rapport au mois précédent, la rémunération hebdomadaire moyenne a peu varié en novembre, après avoir augmenté de 0,5 % en octobre.

En novembre, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine (33,5 heures) a peu varié à la fois par rapport au mois précédent et par rapport à un an plus tôt.

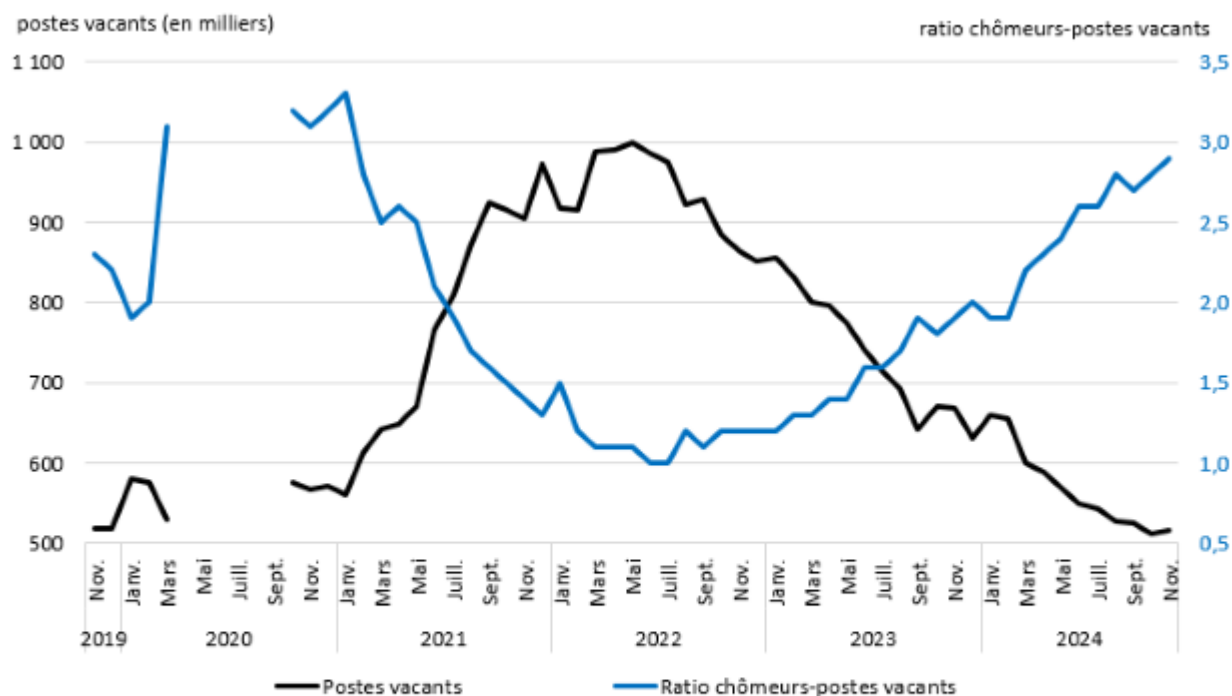
Le nombre de postes vacants varie peu en novembre

Le nombre de postes vacants a peu varié en novembre, s'établissant à 518 200, après avoir diminué de 14 300 (-2,7 %) en octobre et peu varié en septembre. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en baisse de 153 600 (-22,9 %) en novembre.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale — s'est établi à 2,9 % en novembre, ce qui est inchangé par rapport au mois précédent et en baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à novembre 2023 (3,8 %).

En novembre 2024, il y avait 2,9 chômeurs pour chaque poste vacant, en hausse par rapport à 2,8 au cours du mois précédent. Cette augmentation a été principalement attribuable à la hausse du chômage (+87 300; +6,1 %), mesuré au moyen de l'[Enquête sur la population active](#), étant donné que le nombre de postes vacants a peu varié en novembre. Par rapport à un an plus tôt, le ratio chômeurs-postes vacants a augmenté pour passer de 1,9 à 2,9.

Infographie 1 – Le ratio chômeurs-postes vacants poursuit sa tendance à la hausse en raison d'une hausse du chômage



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées. Le nombre total de postes vacants est égal à la somme des postes vacants dans les provinces (les territoires sont exclus) pour assurer la cohérence avec la couverture géographique de l'Enquête sur la population active. La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0432-01; Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0287-01.

Le nombre de postes vacants augmente dans deux secteurs et diminue dans deux secteurs

Tandis que le nombre de postes vacants a peu varié dans l'ensemble en novembre, il a augmenté dans la finance et les assurances (+7 700; +46,6 %) et dans la fabrication (+4 000; +12,8 %). Ces hausses ont été contrebalancées en partie par les baisses enregistrées dans les services publics (-700; -30,8 %) et dans les administrations publiques (-1 900; -13,0 %). Dans l'Enquête sur les postes vacants et les salaires, les administrations publiques incluent les administrations publiques locales, municipales, régionales et autochtones et excluent l'administration publique fédérale, de même que les administrations publiques provinciales et territoriales. Le nombre de postes vacants a peu varié dans les autres secteurs.

Le nombre de postes vacants dans le secteur de la finance et des assurances a augmenté de 7 700 (+46,6 %) pour atteindre 24 300 en novembre, ce qui a contrebalancé la baisse cumulative (-7 100; -29,9 %) observée d'août à octobre 2024. Le nombre de postes vacants dans le secteur était pratiquement inchangé en novembre par rapport à un an plus tôt.

Dans le secteur de la fabrication, le nombre de postes vacants a augmenté de 4 000 (+12,8 %) pour atteindre 35 000 en novembre, ce qui a contrebalancé la baisse observée au cours du mois précédent (-4 400; -12,4 %). Le nombre de postes vacants dans le secteur était en baisse de 9 000 (-20,5 %) par rapport à novembre 2023 et de 52 200 (-59,9 %) par rapport au sommet atteint en avril 2022 (87 200).

En novembre 2024, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (4,6 %) a continué d'afficher le plus haut taux de postes vacants parmi tous les secteurs, suivi du secteur des services d'hébergement et de restauration (4,3 %).

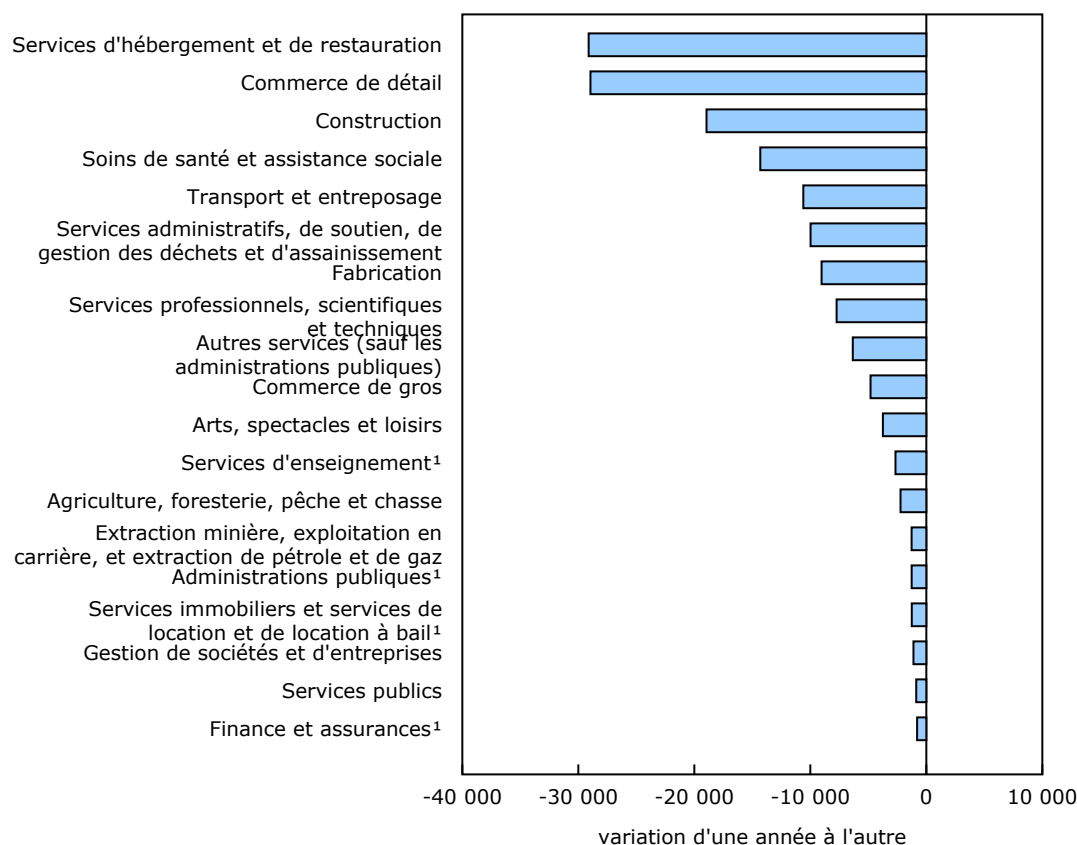
Le nombre de postes vacants diminue dans 15 des 20 secteurs par rapport à un an plus tôt

En novembre, le nombre de postes vacants a reculé dans 15 secteurs comparativement à un an plus tôt. Les plus fortes baisses ont été enregistrées dans les services d'hébergement et de restauration (-29 100; -33,3 %), dans le commerce de détail (-29 000; -41,5 %) et dans la construction (-19 000; -32,5 %). Au cours de la même période, le nombre de postes vacants a peu varié dans la finance et les assurances, dans les services immobiliers et les services de location et de location à bail, dans les services d'enseignement et dans les administrations publiques.

Parmi l'ensemble des secteurs, la plus forte baisse sur 12 mois du taux de postes vacants en novembre a été enregistrée dans les services d'hébergement et de restauration (-2,0 points de pourcentage, passant de 6,3 % à 4,3 %), suivi de la construction (-1,5 point de pourcentage, passant de 4,7 % à 3,2 %).

Graphique 3

En novembre, les plus fortes baisses sur 12 mois du nombre de postes vacants sont enregistrées dans les services d'hébergement et de restauration et dans le commerce de détail



1. Les variations d'une année à l'autre du nombre de postes vacants ne sont pas statistiquement significatives.

Note(s) : Les données sont désaisonnalisées. Les données de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle ont été supprimées en raison de leur faible qualité (F).

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

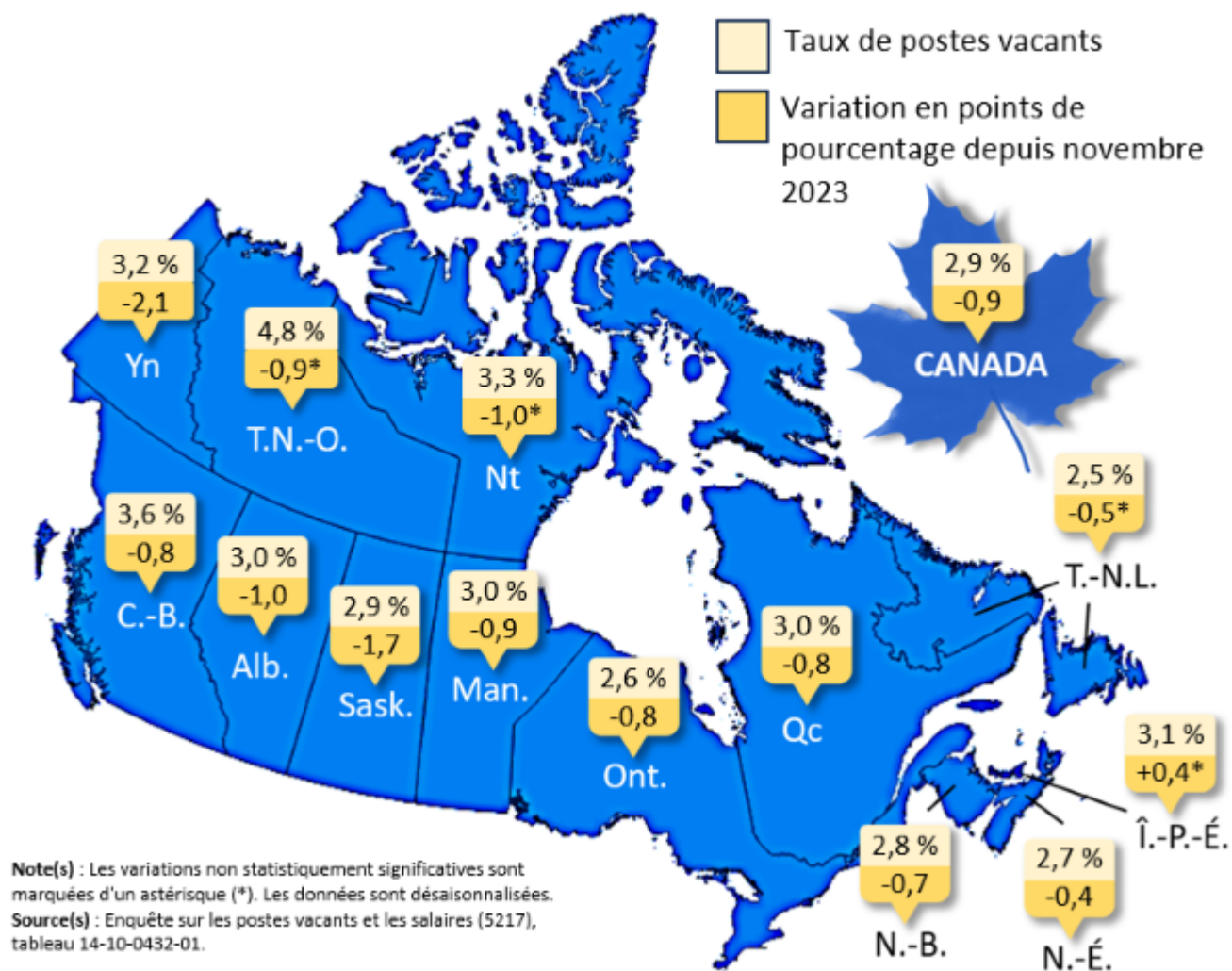
Le nombre de postes vacants diminue en Saskatchewan et au Manitoba, alors qu'il augmente à Terre-Neuve-et-Labrador

En novembre, le nombre de postes vacants a reculé en Saskatchewan (-2 800 pour s'établir à 15 000) et au Manitoba (-3 100 pour s'établir à 18 600), tandis qu'il a augmenté à Terre-Neuve-et-Labrador (+1 200 pour atteindre 5 300). Le nombre de postes vacants a peu varié dans les sept autres provinces.

Par rapport à un an plus tôt, le taux de postes vacants était en baisse dans huit provinces en novembre et les diminutions les plus prononcées ont été enregistrées en Saskatchewan (-1,7 point de pourcentage pour s'établir à 2,9 %), en Alberta (-1,0 point de pourcentage pour s'établir à 3,0 %) et au Manitoba (-0,9 point de pourcentage pour s'établir à 3,0 %). Au cours de la même période, le taux de postes vacants a peu varié à l'Île-du-Prince-Édouard (3,1 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (2,5 %).

La Colombie-Britannique a continué d'afficher le taux de postes vacants le plus élevé (3,6 %) en novembre de même que le ratio chômeurs-postes vacants le plus faible (1,9). Parallèlement, Terre-Neuve-et-Labrador a continué d'afficher le taux de postes vacants le plus faible (2,5 %) et le ratio chômeurs-postes vacants le plus élevé (5,5).

Carte 1 – Le taux de postes vacants et la variation sur 12 mois en points de pourcentage du taux de postes vacants par province, novembre 2024



Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

Les tendances de l'emploi tirées de l'EERH et de l'EPA se suivent généralement de près, surtout sur de longues périodes. Cela dit, en raison des différences de concepts, de définitions et de méthodologies, les variations des niveaux d'emploi dans l'EERH et dans l'EPA peuvent différer, en particulier sur des périodes plus courtes. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les mesures de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

L'EERH et l'EPA fournissent également des indicateurs mensuels de la rémunération perçue par les employés. Utilisés ensemble, les rémunérations hebdomadaires moyennes (tirées de l'EERH) et les salaires horaires moyens (tirés de l'EPA) peuvent fournir un portrait complet de la dynamique de la rémunération au Canada. Pour obtenir des renseignements sur les définitions de chaque indicateur, les principales différences conceptuelles et de mesure, ainsi que des conseils aux utilisateurs de données quant aux circonstances dans lesquelles il convient d'utiliser chaque indicateur, veuillez consulter le document intitulé « Rémunération et salaire — Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active ».

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2022, version 1.0.

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés. Les variations de la rémunération hebdomadaire moyenne peuvent refléter une série de facteurs, notamment des changements dans les salaires, la composition de l'emploi, les heures travaillées et les effets de glissement annuel.

L'effet de glissement annuel désigne l'incidence de la tendance observée 12 mois plus tôt (le mois de référence) sur la variation sur 12 mois de l'estimation du mois courant. Dans le cas de l'EERH, lorsque la rémunération hebdomadaire moyenne du mois de référence atteint un sommet d'une tendance à court terme, cela tend à avoir un effet à la baisse sur la croissance sur 12 mois de la

rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant. Par ailleurs, si la valeur du mois de référence se situe à un creux d'une tendance, cela tend à avoir un effet à la hausse sur la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Le ratio chômeurs-postes vacants exclut les territoires pour assurer la cohérence avec la couverture géographique des données disponibles de l'EPA (tableau 14-10-0287-01).

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux 14-10-0357-01 et 14-10-0358-01 sont désormais archivés.

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 17 février 2025.

Prochaine diffusion

Les données de décembre 2024 de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 27 février 2025.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Novembre 2023	Octobre 2024 ^r	Novembre 2024 ^p	Octobre à novembre 2024	Novembre 2023 à novembre 2024	Octobre à novembre 2024	Novembre 2023 à novembre 2024
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 224,38	1 284,24	1 285,91	1,67	61,53	0,1	5,0
Foresterie, exploitation et soutien	1 418,94	1 430,55	1 359,14	-71,41	-59,80	-5,0	-4,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 334,70	2 450,70	2 431,25	-19,45	96,55	-0,8	4,1
Services publics	2 122,94	2 176,63	2 208,32	31,69	85,38	1,5	4,0
Construction	1 493,46	1 529,01	1 527,01	-2,00	33,55	-0,1	2,2
Fabrication	1 299,61	1 350,47	1 347,06	-3,41	47,45	-0,3	3,7
Commerce de gros	1 433,06	1 566,87	1 593,69	26,82	160,63	1,7	11,2
Commerce de détail	722,83	745,01	736,66	-8,35	13,83	-1,1	1,9
Transport et entreposage	1 254,64	1 317,53	1 330,47	12,94	75,83	1,0	6,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 737,96	1 776,25	1 842,81	66,56	104,85	3,7	6,0
Finance et assurances	1 630,28	1 783,65	1 764,89	-18,76	134,61	-1,1	8,3
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 207,98	1 276,80	1 279,68	2,88	71,70	0,2	5,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 748,74	1 848,49	1 819,44	-29,05	70,70	-1,6	4,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 726,39	1 773,93	1 759,63	-14,30	33,24	-0,8	1,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 044,63	1 043,67	1 062,64	18,97	18,01	1,8	1,7
Services d'enseignement	1 217,04	1 298,87	1 311,00	12,13	93,96	0,9	7,7
Soins de santé et assistance sociale	1 090,00	1 131,86	1 146,57	14,71	56,57	1,3	5,2
Arts, spectacles et loisirs	746,86	761,14	764,92	3,78	18,06	0,5	2,4
Services d'hébergement et de restauration	494,18	508,07	502,09	-5,98	7,91	-1,2	1,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 051,79	1 098,98	1 096,60	-2,38	44,81	-0,2	4,3
Administrations publiques	1 568,66	1 643,79	1 649,48	5,69	80,82	0,3	5,2
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 210,32	1 243,66	1 273,60	29,94	63,28	2,4	5,2
Île-du-Prince-Édouard	1 027,21	1 094,66	1 093,98	-0,68	66,77	-0,1	6,5
Nouvelle-Écosse	1 093,94	1 139,78	1 151,32	11,54	57,38	1,0	5,2
Nouveau-Brunswick	1 119,04	1 167,64	1 162,33	-5,31	43,29	-0,5	3,9
Québec	1 184,69	1 235,43	1 229,18	-6,25	44,49	-0,5	3,8
Ontario	1 241,09	1 318,85	1 329,43	10,58	88,34	0,8	7,1
Manitoba	1 139,78	1 156,96	1 151,58	-5,38	11,80	-0,5	1,0
Saskatchewan	1 168,95	1 236,32	1 232,50	-3,82	63,55	-0,3	5,4
Alberta	1 299,70	1 347,16	1 344,47	-2,69	44,77	-0,2	3,4
Colombie-Britannique	1 235,11	1 288,51	1 290,38	1,87	55,27	0,1	4,5
Yukon	1 403,25	1 467,80	1 471,77	3,97	68,52	0,3	4,9
Territoires du Nord-Ouest	1 568,40	1 732,59	1 988,54	255,95	420,14	14,8	26,8
Nunavut	1 634,64	1 758,37	1 763,69	5,32	129,05	0,3	7,9

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Novembre 2023	Octobre 2024 ^r	Novembre 2024 ^p	Octobre à novembre 2024	Novembre 2023 à novembre 2024	Octobre à novembre 2024	Novembre 2023 à novembre 2024
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	18 002,5	18 201,5	18 145,4	-56,1	142,9	-0,3	0,8
Foresterie, exploitation et soutien	37,1	36,1	36,0	-0,1	-1,2	-0,3	-3,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	211,9	215,1	213,2	-1,9	1,3	-0,9	0,6
Services publics	133,9	134,3	134,7	0,3	0,8	0,3	0,6
Construction	1 166,4	1 182,9	1 182,5	-0,4	16,1	-0,0	1,4
Fabrication	1 565,7	1 558,1	1 554,5	-3,6	-11,2	-0,2	-0,7
Commerce de gros	820,0	824,1	822,3	-1,8	2,3	-0,2	0,3
Commerce de détail	2 012,5	1 987,8	1 981,7	-6,1	-30,8	-0,3	-1,5
Transport et entreposage	841,3	849,8	812,9	-36,9	-28,4	-4,3	-3,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	356,6	358,3	357,3	-0,9	0,7	-0,3	0,2
Finance et assurances	836,3	851,6	852,4	0,8	16,1	0,1	1,9
Services immobiliers, de location et de location à bail	290,4	294,4	293,6	-0,8	3,2	-0,3	1,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 221,0	1 223,1	1 222,8	-0,3	1,8	-0,0	0,2
Gestion de sociétés et d'entreprises	120,4	119,1	120,5	1,4	0,2	1,2	0,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	834,1	817,8	814,5	-3,3	-19,7	-0,4	-2,4
Services d'enseignement	1 390,6	1 477,5	1 481,9	4,4	91,2	0,3	6,6
Soins de santé et assistance sociale	2 337,9	2 411,2	2 414,1	2,9	76,2	0,1	3,3
Arts, spectacles et loisirs	312,8	321,4	321,5	0,0	8,7	0,0	2,8
Services d'hébergement et de restauration	1 299,8	1 293,4	1 298,4	5,0	-1,4	0,4	-0,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	569,3	569,9	567,6	-2,3	-1,8	-0,4	-0,3
Administrations publiques	1 296,2	1 319,2	1 319,1	-0,1	22,9	-0,0	1,8
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	220,8	220,4	219,4	-1,0	-1,4	-0,4	-0,6
Île-du-Prince-Édouard	77,0	78,9	78,2	-0,7	1,2	-0,9	1,6
Nouvelle-Écosse	449,9	458,2	457,5	-0,7	7,6	-0,1	1,7
Nouveau-Brunswick	355,4	358,9	358,7	-0,2	3,3	-0,1	0,9
Québec	3 997,4	4 081,8	4 067,3	-14,4	70,0	-0,4	1,8
Ontario	7 002,5	7 038,3	7 019,4	-18,9	16,9	-0,3	0,2
Manitoba	642,0	643,9	641,9	-2,0	-0,1	-0,3	-0,0
Saskatchewan	507,0	518,0	520,6	2,6	13,6	0,5	2,7
Alberta	2 126,9	2 168,4	2 163,5	-4,8	36,6	-0,2	1,7
Colombie-Britannique	2 551,2	2 559,5	2 544,5	-15,0	-6,6	-0,6	-0,3
Yukon	24,5	25,5	25,4	-0,0	0,9	-0,2	3,7
Territoires du Nord-Ouest	27,3	27,9	27,6	-0,3	0,2	-1,1	0,8
Nunavut	20,6	21,9	21,3	-0,6	0,6	-2,7	3,1

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants – Données désaisonnalisées¹

	Novembre 2024 ^P Employés salariés ²	Novembre 2024 ^P Postes vacants	Novembre 2024 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 301,5	518,2	2,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	240,4	8,0	3,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	212,6	5,2	2,4
Services publics	133,3	1,5 ^E	1,1 ^E
Construction	1 183,9	39,4	3,2
Fabrication	1 559,8	35,0	2,2
Commerce de gros	821,2	20,6	2,4
Commerce de détail	2 004,7	40,9	2,0
Transport et entreposage	847,2	26,2	3,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	355,6 ^E	F	F
Finance et assurances	850,7	24,3	2,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	293,8	7,4	2,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 219,5	37,0	2,9
Gestion de sociétés et d'entreprises	119,5	2,1	1,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	816,8	26,6	3,2
Services d'enseignement	1 477,3	19,1	1,3
Soins de santé et assistance sociale	2 411,2	116,0	4,6
Arts, spectacles et loisirs	319,9	7,4	2,3
Services d'hébergement et de restauration	1 281,4	58,2	4,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	572,1	24,6	4,1
Administrations publiques ⁴	580,6	12,7	2,1
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	203,4	5,3	2,5
Île-du-Prince-Édouard	71,2	2,3	3,1
Nouvelle-Écosse	453,1	12,8	2,7
Nouveau-Brunswick	316,9	9,1	2,8
Québec	3 879,5	119,2	3,0
Ontario	6 696,2	177,9	2,6
Manitoba	609,1	18,6	3,0
Saskatchewan	500,1	15,0	2,9
Alberta	2 096,8	64,6	3,0
Colombie-Britannique	2 415,6	91,1	3,6
Yukon	20,2	0,7 ^E	3,2 ^E
Territoires du Nord-Ouest	22,5	1,1	4,8
Nunavut	17,0	0,6	3,3

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).